



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

détenus

Question écrite n° 106868

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, concernant le nombre croissant de détenus en détresse psychiatrique. Près de 30 % des détenus de la maison d'arrêt de Nîmes relèvent par exemple de l'hospitalisation psychiatrique. Le système pénitencier ne permet pas aujourd'hui de répondre à cette inflation de détenus d'un genre nouveau. La prison ne peut en la matière répondre dans ces cas précis aux objectifs de réinsertion sociale qui lui incombe. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment le Gouvernement entend répondre à cette inadaptation des structures.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que la prise en charge des détenus souffrant de troubles mentaux fait l'objet de toute son attention. Aussi, la loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002 d'orientation et de programmation pour la justice (LOPJ) prévoit-elle la création d'unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) pour la prise en charge complète des détenus atteints de troubles psychiatriques. Le programme d'implantation des UHSA comporte deux tranches (2008-2010 et 2010-2011) et prévoit à terme la création de 705 places réparties sur l'ensemble du territoire, métropole et outre-mer. Il sera alors mis fin à l'hospitalisation (complète) dans les services médico-psychologiques régionaux (SMPR), et toute personne incarcérée atteinte de troubles mentaux nécessitant une prise en charge complète sera hospitalisée dans ces unités de santé avec ou sans leur consentement. Les UHSA constituent une amélioration majeure ainsi qu'une adaptation de l'offre de soins au bénéfice de ces patients détenus.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106868

Rubrique : Système pénitencier

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10524

Réponse publiée le : 6 mars 2007, page 2474